

TÉLÉALÂRME

& TÉLÉ ASSISTANCE



MONTBRISON VOUS AIDE À LA FINANCER !

TÉLÉ ALARME

& TÉLÉ ASSISTANCE

LA VILLE PEUT VOUS AIDER FINANCIÈREMENT !

POUR QUI ?

Les montbrisonnais de 70 ans et plus ou handicapés (+ 80%) qui vivent seuls chez eux.

POUR QUOI ?

Améliorer votre maintien à domicile et vous inciter à vous équiper d'un système de téléassistance en vous aidant financièrement à régler votre abonnement.

COMMENT OBTENIR CETTE AIDE ?

Cette aide financière du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Montbrison est accordée sous certaines conditions d'âge et de ressources.

QUI CONTACTER ?
L'Office Municipal des Personnes Agées et Retraités vous aide dans cette démarche pour constituer votre dossier.



Contact :

OMPAR

**33 rue Martin Bernard
42600 Montbrison**

04 77 96 39 31

**Horaires
d'ouverture :**

**Mardi et vendredi :
9h-12h
Mercredi et jeudi :
14h-17h30**